



**bulletin
municipal
d'informations**

**PAUVANT
1986**

- | | |
|--|-----------|
| - Réfection totale de la rue Bruneau
avec remise à neuf de tous les branchements d'eau particuliers | 350 445 F |
| - Travaux de terrassement rue des Gros et Chemin Noir | 37 000 F |
| - Cimetière : aménagement paysager des talus | 33 000 F |
| création d'allées piétonnes goudronnées | 23 300 F |
| - Réparation et élargissement du Pont de la plaine | 19 500 F |
| - Peintures de la classe maternelle | 18 000 F |
| - Construction de sanitaires au bâtiment du Clos Monsieur. | |
| - Construction de la fontaine CORNETTE. | |

II - CEUX QUI SONT EN COURS :

- Vestiaire des footballeurs au stade de la voie.
- Extension de la salle du Foyer Rural au bâtiment du Clos Monsieur.
- Travaux d'aménagement dans le ru des Geais avec construction de jardinière.
- Installation de l'eau au terrain de Football.

III - CEUX QUI SONT PRÉVUS EN 1987 :

Si les finances communales le permettent bien sûr.

- Rue des Gros :
réfection totale avec
création d'un parking.
- Chemin noir :
élargissement, reprofilage, pose d'un réseau
pluvial et goudronnage.
- Remise à neuf de l'aqueduc du Champ-Renard
avec installation d'une
canalisation d'eau de
bouclage, et creusement
d'un fossé d'évacuation
des eaux de pluie route
de Pisseloup.
- Peinture des boiseries
extérieures de la Mairie
et de l'école.
- Installation de l'eau en
partie haute du cimetière.
- Création de jardinières.



Allées du cimetière

les activités municipales

- Achat d'une seconde débroussailleuse.
- Achat d'un moteur neuf de bétonnière.
- Achat de matériel de maçonnerie.
- Pose de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité dans les sanitaires du bâtiment du Clos-Monsieur.
- Achat de compteurs d'eau.
- Goudronnages divers dans la commune.
- Ramassage des monstres deux fois par an, en mai et en octobre.
- Achat du terrain pour le vestiaire des footballeurs.
- Achat d'un lecteur de fiches pour le cadastre (informatisation de celui-ci).
- Financement des séances de piscine et de la distribution quotidienne de lait chocolaté aux enfants de l'école.
- Entretien et location du terrain de football.
- Fleurissement du pays et débroussaillage des chemins de promenade.
- Dératisation de la commune.
- Entretien permanent de tous les réseaux (eau, assainissement, pluvial, éclairage public, incendie et voirie).
- Analyses périodiques des eaux de la commune.
- Augmentation substantielle de toutes les subventions aux associations du village.
- Participation financière de plus en plus importante au centre aéré du SEPCHAR pour les jeunes en juillet et en août et au C.E.S. de Charly pour son fonctionnement.
- Achat de matériel de dépannage pour le réseau d'eau.

compte administratif de 1985

Il présente les résultats de l'exécution du budget.

Il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Il en constitue la balance et permet d'en assurer le contrôle.

Le compte se divise en deux sections dont voici les détails.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Dépenses

Denrées et fournitures	158 891,65
Frais de personnel	530 696,90
Impôts et taxes	2 234,00
Travaux et services	354 757,03
Participations, contingents	103 122,97
Allocations, subventions	68 097,86
Frais de gestion générale	76 877,39
Frais financiers	185 039,54
Charges antérieures	611,51
Prélèvements pour dépenses d'investissement	238 253,96

Total "a" 1 718 582,81

b) Recettes

Produits d'exploitation	246 712,39
Produits domaniaux	37 319,94
Produits financiers	1 078,07
Recouvrements, subventions	58 083,41
Dotations de l'État	529 423,00
Impôts indirects	21 199,43
Contributions directes	725 783,27
Produits antérieurs	317 462,32

Total "b" 1 937 061,83

SECTION D'INVESTISSEMENT

c) Dépenses

Remboursement d'emprunts	125 098,39
Acquisition de biens	49 419,82
Travaux de bâtiments et de génie civil	772 031,46

Total "c" 946 549,67

d) Recettes

Excédent d'investissement	463 413,64
Subventions d'équipement	58 600,00
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	238 253,96
Participations à des travaux d'équipement	79 454,40
Produit des emprunts	100 000,00
Recouvrement de créances	6 827,00

Total "d" 946 549,67

Excédent de fonctionnement
 $b - a = 218\,479,02 \text{ F}$

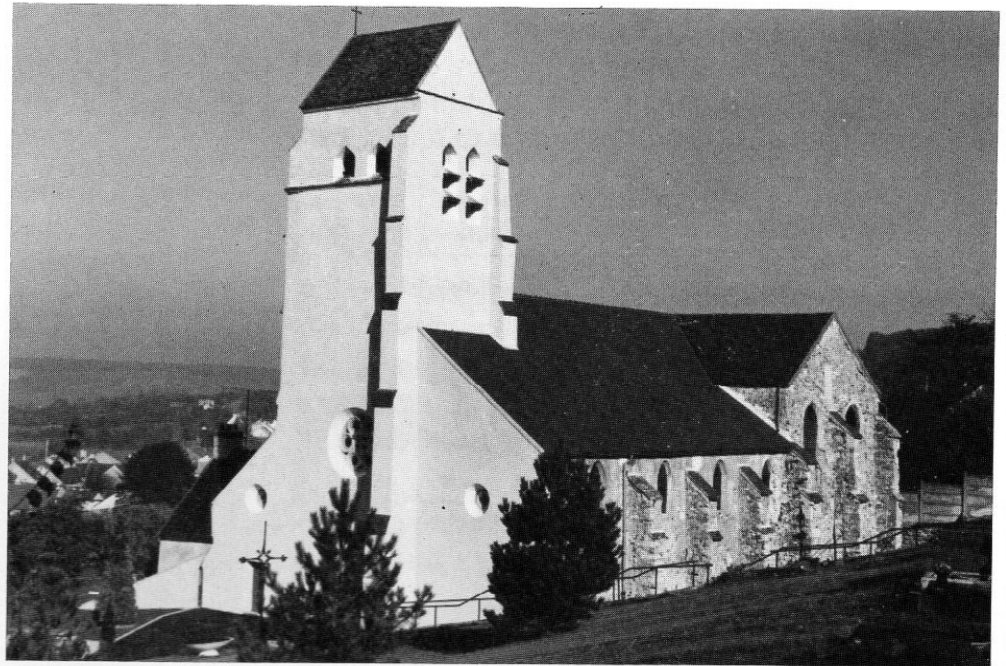
Excédent d'investissement
 $d - c = 0$

Fonds libres de la commune au 1.01.1986
218 479,02 F



conseils et nouvelles... en vrac

- L'arbre de Noël communal nous a été offert cette année par M. Michel Leaval, rue de l'Église, que nous remercions chaleureusement.
Cet arbre a été décoré par le Conseil Municipal aidé dans cette tâche par l'entreprise Prétat, que nous remercions également. Il a malheureusement été saboté par une bande de petits voyous qu'il convient de punir comme il se doit.
- Si vous êtes **NOUVEL HABITANT** de la commune, faites-vous connaître en Mairie, on vous indiquera vos droits et vos devoirs au regard de la vie de notre village (scolarité des enfants, impôts, aide sociale, clubs, associations, etc. Munissez-vous de votre livret de famille).
- Si vous êtes **RETRAITÉ** ou **PRÉ-RETRAITÉ** ou **AGÉ** de plus de 60 ans, faites-vous inscrire au Club Saint-Bald du 3^e Age pour bénéficier de ses activités, de son repas annuel et de ses voyages.
- Le repas de ce Club aura lieu en 1987, le **SAMEDI 7 MARS** à 12 h 30.



L'église réparée.

Aidez-nous pour soutenir les efforts d'embellissement et de propreté que la municipalité a entrepris depuis plusieurs années dans notre pays.

Pensez à balayer votre trottoir de temps en temps et fleurissez votre maison dès les beaux jours.

Si vous devez construire un abri de jardin, modifier les ouvertures de votre maison, poser une clôture ou entreprendre toutes modifications dans votre propriété, sachez que l'autorisation du Maire est toujours primordiale.

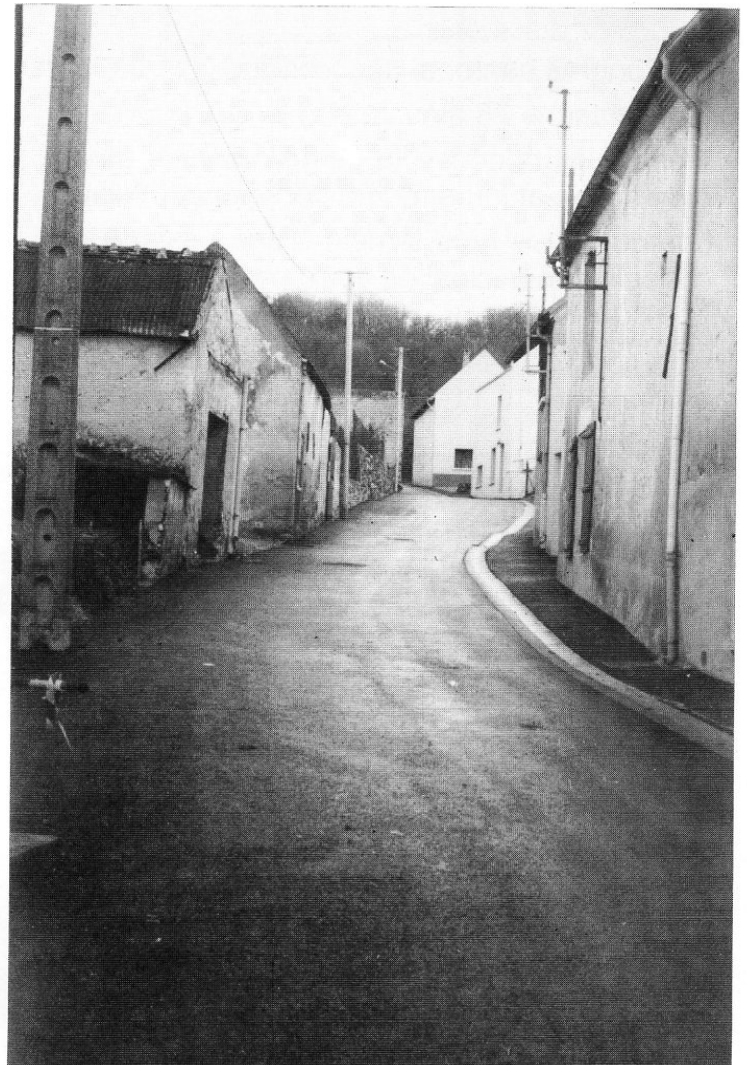
Avant d'entamer quoi que ce soit, adressez-vous en Mairie où tous renseignements vous seront communiqués pour que votre projet aboutisse dans les meilleures conditions.

ATTENTION ! Si votre abri de jardin a été construit sans autorisation, comme c'était le cas auparavant, vous devez régulariser la situation au plus tôt.

En 1987, les tarifs de l'eau et de l'assainissement seront relevés de 2,5%.

FÉLICITATIONS à toutes les associations du village dont le dynamisme et le travail sans cesse renouvelés, contribuent à créer de la gaieté, de la joie et du plaisir de vivre mieux à Pavant.

Rue Bruneau.



Mention particulière au COMITÉ des FÊTES pour la présentation d'une merveilleuse fête patronale, au FOYER RURAL pour l'organisation de la Foire à la Brocante et la soirée choucroute oh ! combien agréable et réussie; au CLUB SAINT-BALD pour le développement de ses activités de plus en plus appréciées; à l'ASSOCIATION SPORTIVE de Pavant pour son classement actuel et sa participation à l'édification des vestiaires du stade; et au CLUB DES JEUNES du mercredi dirigés par Mme Aubry pour ses participations costumées aux fêtes de l'école, au mardi-gras et à la fête patronale.

BRAVO A TOUS!

- Il faut savoir que ; divers arrêtés municipaux interdisent la divagation des chiens, le jeu de ballon sur la voie publique, le stationnement des véhicules sur tous les trottoirs de la commune et réglementent l'utilisation des réseaux d'eau et d'assainissement.

Un arrêté interdit le raccordement des gouttières ou des évacuations des cours au réseau d'égouts.

En 1987, le garde-champêtre procédera à une vérification systématique de tous les écoulements d'eau de pluie des propriétés.

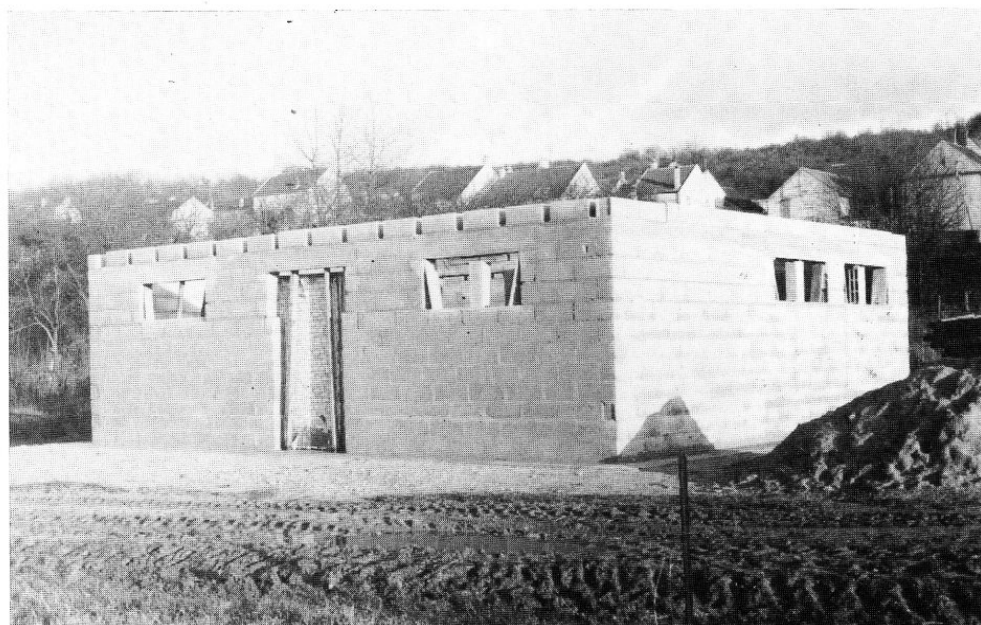


Travaux dans le ru des Geais.

- Le Congrès cantonal des Anciens Combattants aura lieu à Pavant le 29 mars.
- Le Dimanche 26 avril, la FÊTE CANTONALE du SEPCHAR aura lieu à Pavant.
- Il est toujours conseillé de ne pas faire fonctionner les tondeuses à gazon et les tronçonneuses les dimanches et jours fériés; certains administrés l'oublient trop souvent encore.
- Lorsque vous êtes témoin d'une cassure d'eau, prévenez aussitôt les services de la Mairie ou le conseiller municipal de votre secteur.

Lorsque vous en êtes victime, sachez que tout a été mis en œuvre pour que les réparations soient faites dans les meilleurs délais; un peu de compréhension et de patience de votre part sont beaucoup plus nécessaires dans ces moments-là que des réprimandes verbales bien souvent non justifiées.

- L'HISTOIRE DE PAVANT a été tirée à 500 exemplaires : il n'en reste plus qu'une trentaine.
- Si vous avez des suggestions à formuler ou des idées à nous soumettre, n'hésitez pas à nous rendre visite, nous les examinerons ensemble.



Les vestiaires pour les footballeurs

renseignements utiles

- **Secrétariat de mairie** : nouveaux horaires d'ouverture depuis le 1^{er} janvier.
Lundi, mardi, vendredi de 16 h 30 à 18 h.
Jeudi de 14 h à 15 h 30 et de 16 h 30 à 18 h. Samedi de 10 h à 12 h. **Fermé le mercredi.**
- Le Maire assure sa permanence tous les samedis de 17 h à 19 h.
- Le service de Sécurité Sociale est à votre disposition en Mairie, tous les jeudis de 14 h à 15 h.
- Attention, le SERVICE SOCIAL réservé aux PERSONNES AGÉES fonctionne désormais tous les mardis de 8 h 30 à 12 H. Renseignez-vous en Mairie ou téléphonez au 23.70.04.17.

PIÈCE DÉSIRÉE	OU S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COUT A CE JOUR	OBSERVATIONS
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms et date de naissance	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms et date de mariage	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms et date de décès	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Fiche d'état civil	A la mairie	Livret de famille	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la mairie	C.N.I. en cours de validité	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage ou de la résidence	Indiquer : nom, prénoms et date de mariage Lieu et date de naissance des enfants	Frais d'affranchissement	
Extrait de casier judiciaire	S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes (44)	Une fiche individuelle d'état civil Une enveloppe timbrée	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Carte d'identité (valable 10 ans)	A la mairie délai de délivrance 8 jours environ	2 photographies récentes Livret de famille ou extrait de naissance	1 timbre fiscal à 115 F	
Passeport (valable 5 ans)	A la mairie délai de délivrance 3 semaines environ	Carte d'identité Justification de domicile 2 photographies récentes livret de famille ou extrait de naissance	Timbre fiscal à 350 F	
Carte d'électeur	A la mairie du domicile	Livret de famille Pièce d'identité Justification de domicile	Gratuit	Inscription chaque année du 1 ^{er} septembre au 31 décembre
Copie conforme	A la mairie du domicile	Présenter l'original et la copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Signature à apposer à la mairie	Gratuit	
Visa et validation du permis de chasse	A la mairie	Permis de chasse Attestation d'assurance Timbre de la fédération	Départemental : 144 F National : 600 F	Règlement à la perception municipale
Carte grise	A la mairie	1 justificatif de domicile 1 justificatif d'identité certifié conforme	53 F par CV pour moins de 10 ans d'âge 26,50 F par CV pour + de 10 ans d'âge	Chèque au régisseur de Recettes à la préfecture de Laon
Certificat de vaccination	A la mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant	Gratuit	
Autorisation de sortie du territoire pour un mineur	A la mairie	Livret de famille	Gratuit	Demande à signer par le représentant légal

L'état civil de l'année

LES NOUVEAUX NÉS

26.01.86 Augustin CARBONNAUX
26.01.86 Timothée CARBONNAUX
26.01.86 Eugénie CARBONNAUX
9.02.86 Marie-Mélie SENEGAS-ROUVIÈRE
14.02.86 Audrey STAVROU
14.02.86 Johann HARPIN
28.03.86 Julien MARÉCHAL
26.04.86 Aline PROD'HOMME
23.05.86 Kévin FAVIER
13.06.86 Sandra CARTEAUX
22.06.86 Sabrina OSTA COL PIN

31.07.86 Damien PREVOST
3.08.86 Julien PRUNELLE
15.08.86 Aurore GIROD
21.10.86 Delphine BENNE
25.10.86 Loïc GARDON
13.11.86 Nicolas BRILLON
30.11.86 Aurélia MAZALTO
5.12.86 Lorraine PLONQUET
6.12.86 Anthony GAULLIER
9.12.86 Thomas VAN DEN BROECK

CEUX QUI SE SONT UNIS

26.04.86 Alain PRUNELLE et Anita Di CHIAICCHIO
5.07.86 Claudie MARÉCHAL et Fabienne BADUREAU
26.07.86 Roland MAZALTO et Cathy LOUCHET
8.09.86 Nicolas PERLICAN et Marie BELHADJ
13.09.86 Jean-Yves BOUCHE et Gislaine BIONAZ

CEUX QUI ONT DISPARU

11.01.86 Serge CHAUDRON
31.01.86 Germaine DELAITRE, Vve RAHAULT
6.02.86 Emile SCHWANKE
18.02.86 Eva BETSCH, Vve WIDMER
19.02.86 Félix FOURMENT
27.06.86 Charles TANSINI

22.07.86 Céline MONTALENT, Vve FRESNAY
25.08.86 Julien COURTOIS
12.09.86 Alice DRU
28.10.86 Gilbert POTTIER
12.11.86 Lucien OLIVIER

de l'histoire d'une fontaine

On m'appelle CORNETTE. Je suis une petite fontaine.

Je suis née le 21 septembre 1986 au 8, rue Jean-Jaurès à Pavant. J'ai pris ce nom d'un bon vieux grand-père qui vivait dans le village au début du siècle et qui écrivit l'histoire de notre bourg depuis les temps les plus reculés. Quelle merveilleuse histoire pleine de sensibilité, de richesses et d'amour!

J'ai été imaginée par M. Louis Bonnard, conseiller municipal, qui m'a ensuite dessinée puis représentée sous forme de maquette; c'est M. Serge Lemenu, maçon communal qui m'a édifiée avec beaucoup de soin et d'application.

C'est M. Jean Prevot, notre Maire, qui m'a délivré mon acte de naissance le jour de la fête patronale de 1986. Mon Dieu qu'il y avait du monde ce jour-là pour me découvrir, m'admirer, me souhaiter longue et heureuse vie!

On m'avait décorée du ruban tricolore et même le canon, encadré de deux grenadiers de l'Empire a sonné! Quel honneur! Celui que l'on réserve habituellement aux enfants de roi!

Aujourd'hui, je coule... je coule comme je peux... je coule des jours heureux...

Je vois beaucoup de monde: de nombreux enfants qui jouent souvent avec moi, qui me taquent, qui montent sur mon dos. Oh! les vilains!

Des grandes personnes qui me saluent sur leur passage, qui me complimentent, qui commentent les vertus de mon eau, qui viennent s'approvisionner pour leur table.

J'ai le sentiment d'être devenue très utile et d'avoir pris une grande place dans le cœur des Pavanais.

Ceci est ma joie, mon bonheur, celui d'être généreuse aussi longtemps que je le pourrai pour le plaisir de tous. Si vous ne me connaissez pas encore, venez me rendre une petite visite, je vous sussurerai quelques petites paroles à l'oreille, et nous deviendrons de grands amis.

